

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

JEUDI 24 JUIN 2021 à 14 heures 30

ECOMUSEE DE MARQUEZE
ROUTE DE LA GARE
40630 SABRES

A titre ordinaire

- Lecture du rapport du Conseil d'administration incluant le rapport de gestion sur l'activité et la situation de la Société et du Groupe durant l'exercice 2020, sur les comptes annuels sociaux et consolidés dudit exercice et du rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise
- Lecture du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels sociaux et sur l'exécution de leur mission au cours dudit exercice
- Lecture du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels consolidés et sur l'exécution de leur mission au cours dudit exercice
- Examen et approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2020 – Quitus aux administrateurs
- Examen et approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020
- Fixation du montant des rémunérations susceptibles d'être versées aux administrateurs
- Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce ; approbation des contrats de cession des ORAN émises par la Société en 2014, conclus le 25 février 2020 entre chacun des établissements de crédit porteurs des ORAN et la société Biolandes Technologies
- Nomination de Monsieur Gianluca Colombo, en qualité d'administrateur
- Ratification de la nomination par cooptation de Madame Sonia Sikorav en qualité d'administrateur
- Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue de l'achat par la Société de ses propres actions conformément à l'article L.22-10-62 du Code de commerce

A titre extraordinaire

- Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue d'annuler les actions achetées par la Société dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.